

ANNEXE 1 ARCHITECTURE ET ORGANISATION DU PARCOURS DE FORMATION

Comment construire les parcours de formation et d'intégration

Rappel : La formation Parcours d'Accueil à la Sécurité Sociale, reste un préalable en tant que constituant du tronc commun interbranche des CQP GC et COS, ayant été rendue obligatoire pour tout nouveau salarié depuis 2008, par décision du Comex.

1. LE PARCOURS DE FORMATION METIER CERTIFIANTS : les CQP GC et COS

Les quatre modules, en tant que **parcours complet de formation**, se planifient sur une amplitude minimale incompressible de 4 jours.

Ils sont mobilisables et planifiables de deux manières :

- a) **En une seule fois en continu, en préalable à l'option de branche**, et dans l'ordre pré établi suivant :
- Module 1 : L'environnement et les circuits de travail
 - Module 2 : La maîtrise des risques
 - Module 3 : La relation de service
 - Module 4 : La communication en situation professionnelle

L'amplitude de la formation s'adapte à votre besoin : elle peut être allongée, assouplie afin de s'articuler avec les contraintes de service de l'organisme, et d'alterner formation/ intégration/ activité.

Prenez contact avec l'Institut 4.10 pour personnaliser le parcours de formation pour votre organisme.

- b) **Un par un, en introduction de la thématique métier de branche** : leur planification s'articule alors avec celle de l'option de branche.

Prenez contact avec l'Institut 4.10 pour personnaliser le parcours de formation pour votre organisme.

JOUR 1	JOUR 2	JOUR 3	JOUR 4
MATIN/ 9 h - 9 h 45 - CLASSE VIRTUELLE D'INTRODUCTION (45 mn) MODULE E-LEARNING : L'ENVIRONNEMENT ET LES CIRCUITS DE TRAVAIL (1h20)	MATIN / MODULE E-LEARNING : LA MAITRISE DES RISQUES 2/2 (1h15)		JOURNEE REGROUPEMENT 9 h - 17 h MODULE COMMUNICATION EN SITUATION PROFESSIONNELLE (7h)
AM / MODULE E-LEARNING : LA MAITRISE DES RISQUES 1/2 (1h45)	AM/ MODULE E-LEARNING : LA RELATION DE SERVICE (1h50)	AM / 13 h 30 - 14 h 50 - CLASSE VIRTUELLE MODULE RELATION DE SERVICE (1h20)	



Nota : Les retours du formateur sur les activités réalisées dans le cadre du module **Maîtrise des risques** seront à la disposition des apprenants dès le J3 matin sur le **forum** d'échanges de la plate-forme Syfadis.

2. LE PARCOURS D'INTEGRATION ET DE FORMATION DES SALARIES HORS CQP

- a) **Le parcours par module** : l'organisme sélectionne le ou les modules à suivre, ainsi que le rythme de leur programmation de manière consécutive ou non.

Prenez contact avec l'Institut 4.10 pour personnaliser le parcours de formation pour votre organisme.

- b) **Le parcours complet** : les modules se réalisent sur une amplitude minimale incompressible de 4 jours.

↗ Il peut être planifié sur 4 jours en continu, comme pour les parcours des salariés engagés dans les CQP ; l'amplitude totale de la formation peut être allongée afin de s'articuler avec les contraintes de service de l'organisme, et d'alterner formation/ intégration/ activité.

Il se réalise dans l'ordre pré établi suivant :

- Module 1 : L'environnement et les circuits de travail
- Module 2 : La maîtrise des risques
- Module 3 : La relation de service
- Module 4 : La communication en situation professionnelle

↗ Il peut être planifié sur 4 jours non consécutifs, l'amplitude totale du parcours pouvant également être allongée.

Prenez contact avec l'Institut 4.10 pour personnaliser le parcours de formation pour votre organisme.

ARCHITECTURE DE LA FORMATION

Classe virtuelle d'introduction

Maîtrise des risques

Relation de service

Communication en situation professionnelle

Légende

